



**HAL**  
open science

## La mémoire du sol. Les bordes désertées du bois de Cestres et leur finage (commune de Saint Martin du Mont - Côte d'Or)

Patrice Beck, Mireille Boilletot, Jean-Marc Brayer, Pierre Curmi, Etienne E. Dambrine, Jean-Luc Dupouey, Frank Faucher, Jean-Louis Maigrot, Jean-Marie Royer

### ► To cite this version:

Patrice Beck, Mireille Boilletot, Jean-Marc Brayer, Pierre Curmi, Etienne E. Dambrine, et al.. La mémoire du sol. Les bordes désertées du bois de Cestres et leur finage (commune de Saint Martin du Mont - Côte d'Or). 4. Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, Sep 2007, Paris, France. 11 p. hal-02821166

**HAL Id: hal-02821166**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02821166>**

Submitted on 6 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La mémoire du sol. Les Bordes désertées du Bois de Cestres et leur finage (commune de Saint Martin du Mont – Côte d’or).

Prof. P. BECK,(1); M. BOILLETOT,(2) ; J.M. BRAYER,(2); Prof. P. CURMI,(2); Dr. E. DAMBRINE,(3) ; Dr. J.L. DUPOUEY, (3); F. FAUCHER,(4) ; Dr J.L. MAIGROT, (5); Dr J.M. ROYER .

- (1) Université de Lille 3.
- (2) Etablissement d’Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon.
- (3) Institut National de la Recherche Agronomique. Nancy-Champenoux. .
- (4) Service Régional de l’Archéologie-Dijon .
- (5) UMR 5594 « ArT@hiS » Dijon.
- (6) Société de Sciences Naturelles et d’Archéologie de la Haute Marne.

Août 2007

A l’occasion d’un affouage réalisé en 2001 dans les bois de Cestres, sur la commune de Saint-Martin-du-Mont limitrophe à l’Est de celle de Saint-Seine-l’Abbaye<sup>1</sup>, à 25 km au nord-ouest de Dijon (Fig. 1), a été redécouverte l’existence de vestiges connus et inventoriés depuis au moins 1938 par les membres de la Commission archéologique de Côte d’Or : le long du « Chemin des Vaches » et à proximité immédiate du « puits Gaillard », des ruines de bâtiments signalaient l’existence d’un habitat disparu (G1)<sup>2</sup> voisinant un autre site déserté à l’Est dans les bois de la Combe d’Été (G2).

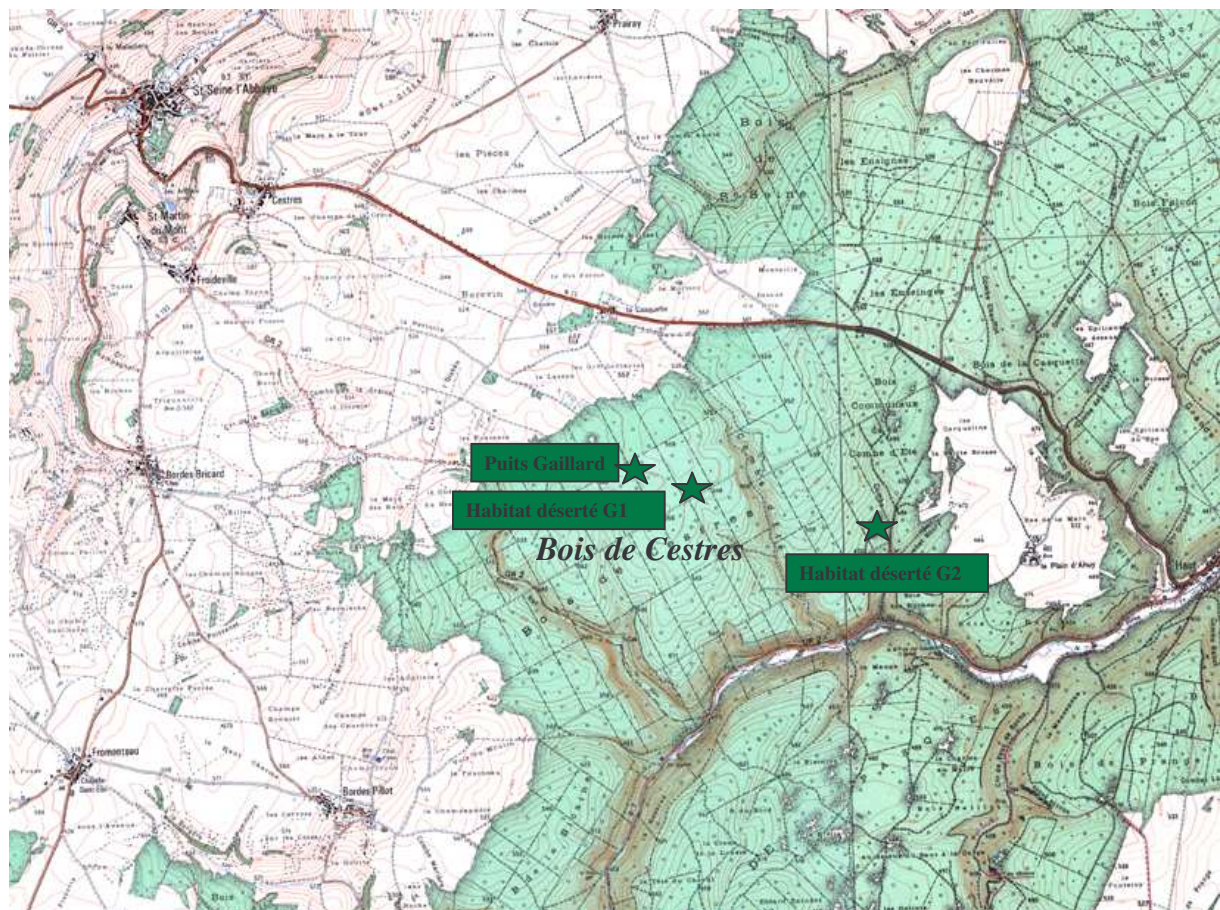


Fig. 1 : Les Bois de Cestres et ses bordes désertées sur la route de Dijon à Châtillon sur Seine, entre Val Suzon et Saint Seine l’Abbaye.

<sup>1</sup> IGN 1/25000<sup>e</sup> – St-Seine-l’Abbaye – 3022 O - 788/789/790 //2270/2271/2272.

<sup>2</sup> Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d’Or, t. XXI-1938-1939.

Des travaux érudits entrepris alors par Pierre Gounand, historien résident dans la localité voisine de Bordes-Bricard, permettaient en première analyse de rattacher l'établissement G1 au domaine de l'abbaye bénédictine de Saint-Seine et d'en situer la désertion au début du XV<sup>e</sup> siècle : peut-être s'agit-il des *Bordes Gaudot* que certains documents d'archives évoquent à partir de 1323 et déclarent comme désertées dans les années 1410-1420.

Sur le terrain, systématiquement exploré depuis 2003, l'habitat s'avère constitué de deux fermes distinctes aux bâtiments accompagnés d'enclos (H2 et H3), d'un four à pain greffé sur un autre ensemble d'enclos se déployant au sud (H4) et d'un grand bâtiment isolé au Nord (H1) ; il est traversé par un grand axe de circulation nord-ouest sud-est dont les amorces sont aussi bien dessinées (Fig .2).

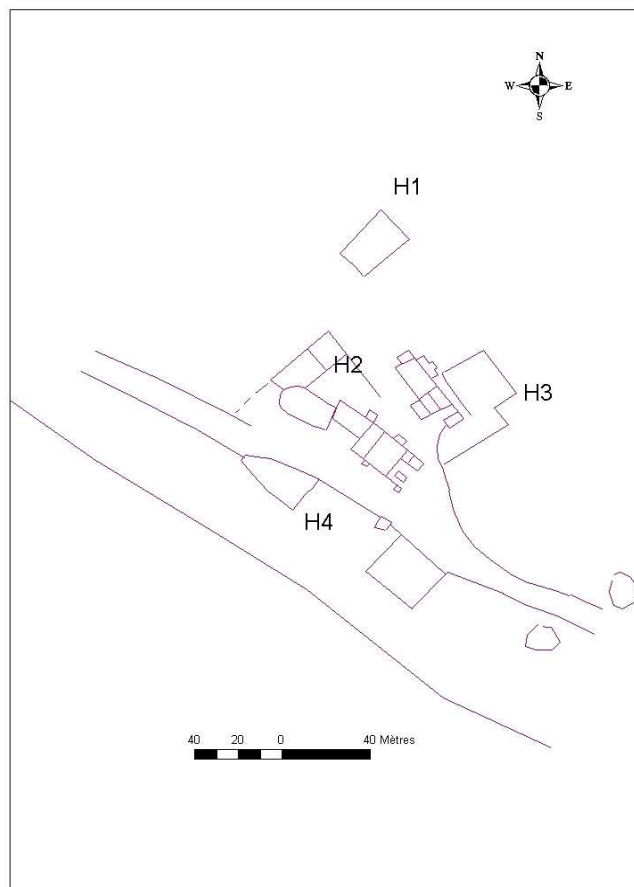


Fig. 2 : Organisation générale de l'habitat déserté des bois de Cestres  
(plan GPS et relevés au sol – état Août 2007)

L'ensemble est assurément conçu pour durer : les structures maçonnées mises au jour sont certes essentiellement constituées de matériaux extraits sur place résistant mal à la pression et au gel mais la surface aménagée et habitable est considérable ; les sols alentour sont peu profonds mais, sur les quelques milliers de m<sup>2</sup> que totalisent à l'évidence les enclos, de véritables sols de culture profonds de 20 à 40cm ont été réalisés par tamisage et/ou apport de terre. Et il est certain que cet établissement a été animé d'une belle vitalité démographique et donc économique : dans la maison d'habitation de la ferme H2, deux foyers ont remplacé l'unique feu d'origine (Fig. 3) et, dans sa grange à pile, deux chambres avec foyer ont été



aménagées et réaménagées, fonctionnant avec une cuisine extérieure. Les mobiliers retrouvés permettent de préciser tant les orientations économiques que la datation de la seule phase d'occupation du site : à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant, les moines et/ou l'abbé de Saint-Seine fondent sur des marges jusqu'alors inhabitées de leur domaine un habitat muni de tous les moyens de subsistance pour y développer l'élevage ovin ; l'établissement prospère un temps mais ne résiste pas aux difficultés socio-économiques de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et disparaît après une durée d'existence ne dépassant pas le siècle.



Fig. 3 : l'un des foyers de la maison d'habitation de la ferme H2

Mais comment les habitants de ces Bordes ont-ils organisé l'environnement de leur habitat pour en vivre ? Quel espace ont-ils exploité, comment l'ont-ils aménagé et comment était-il articulé avec l'ensemble des réseaux parcellaires voisins ? Telles sont les questions auxquelles l'équipe de recherche s'efforce de répondre, conjointement à l'étude des vestiges de l'habitat. Les réponses passent inévitablement par la mise en œuvre d'une géo-agronomie historique des pratiques : étant des manières concrètes d'agir, ces dernières ont entraîné des perturbations dans le milieu qui, toujours actives ou désormais fossiles, ont de toute façon été enregistrées et laissé des traces, certes plus ou moins fortes, donc plus ou moins pérennes et de degrés fort divers de perceptibilité : tantôt immédiatement visibles dans des formes, tantôt masquées, déformées, voire réduites à des traces chimiques.

La totalité de la documentation conservée pour le territoire concerné est donc recherchée : les documents de la gestion domaniale comme les cartes anciennes et les cadastres par le dépouillement systématique des archives, les indices topographiques et archéologiques par la prospection au sol comme par voie aérienne, les données pédologiques comme phytosociologiques par relevés sériels et analyses de laboratoire. La collecte et l'étude sont en cours, diversement avancées selon la complexité des protocoles et les difficultés d'application. Mais il est déjà possible d'évoquer quelques pistes et quelques résultats.

### **A la recherche d'un finage perdu : archéogéographie des Bois de Cestres.**

Dans les documents écrits de la gestion domaniale, c'est-à-dire à partir du XV<sup>e</sup> siècle, comme sur les cartes et cadastres, soit à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les informations conservées pour les Bois de Cestres ne signalent guère d'autres activités que forestières. L'espace entourant le site archéologique n'y est essentiellement décrit que comme le lieu d'usages collectifs de pacage, de glandée et de ramassage du bois mort ouverts sous certaines

conditions aux habitants du domaine par leur seigneur l'abbé et le monastère (Fig. 4) ; il est dessiné en un aplat de couleur dont le contour est certes précis mais dont l'intérieur n'est animé que par les chemins délimitant les parcelles forestières (Fig. 5).

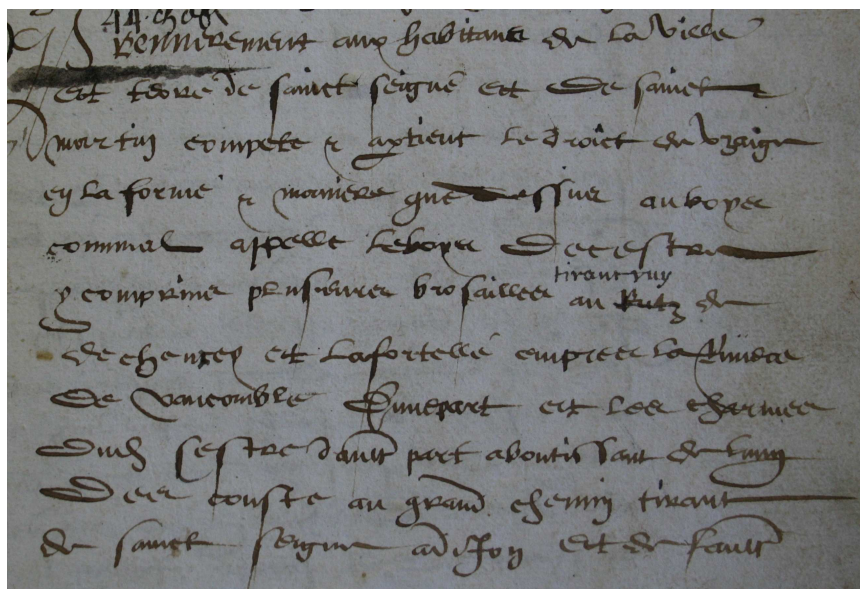


Fig. 4 : les droits d'usage des habitants de la ville et terre de Saint Seine et de Saint Martin au bois communal appelé le bois de Cestres sur une copie XVII<sup>e</sup> siècle de l'Arrêt général de la terre de Saint Seine de 1497 (Archives départementales de la Côte d'Or)



Fig. 5 : Les Bois de Cestres en 1756 (Archives départementales de la Côte d'Or – Dijon)

Or, les prospections y ont montré un foisonnement d'indices, qu'il reste évidemment à dater, d'usages successifs ou concomitant ne ressortant pas de la gestion des ressources boisées : sur le flanc Ouest, des clairières résorbées et des « chaumots » en cours de fermeture sont peut être la trace physique des quelques mentions de parcelles labourées entourées de bois des



documents écrits des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ; en limite sud dominant le Val Courbe du Suzon, une part importante des chapelets de charbonnières est sans doute à mettre en relation avec l'installation d'un haut fourneau à Val-Suzon au XIX<sup>e</sup> siècle ; partout des dépressions accompagnées ou non de tertres résultent à l'évidence d'extraction de matériaux ; surtout de nombreux chemins plus ou moins effacés ont été mis en évidence, les uns toujours actifs, les autres assurément désaffectés, la plus part traversant le bois et raccordant ce dernier aux finages alentours, certains distribuant les zones précédentes d'exploitation des ressources et de mise en valeur des sols (Fig. 6)

Commune de Saint-Martin du Mont  
 RESULTAT DES PROSPECTIONS AU SOL

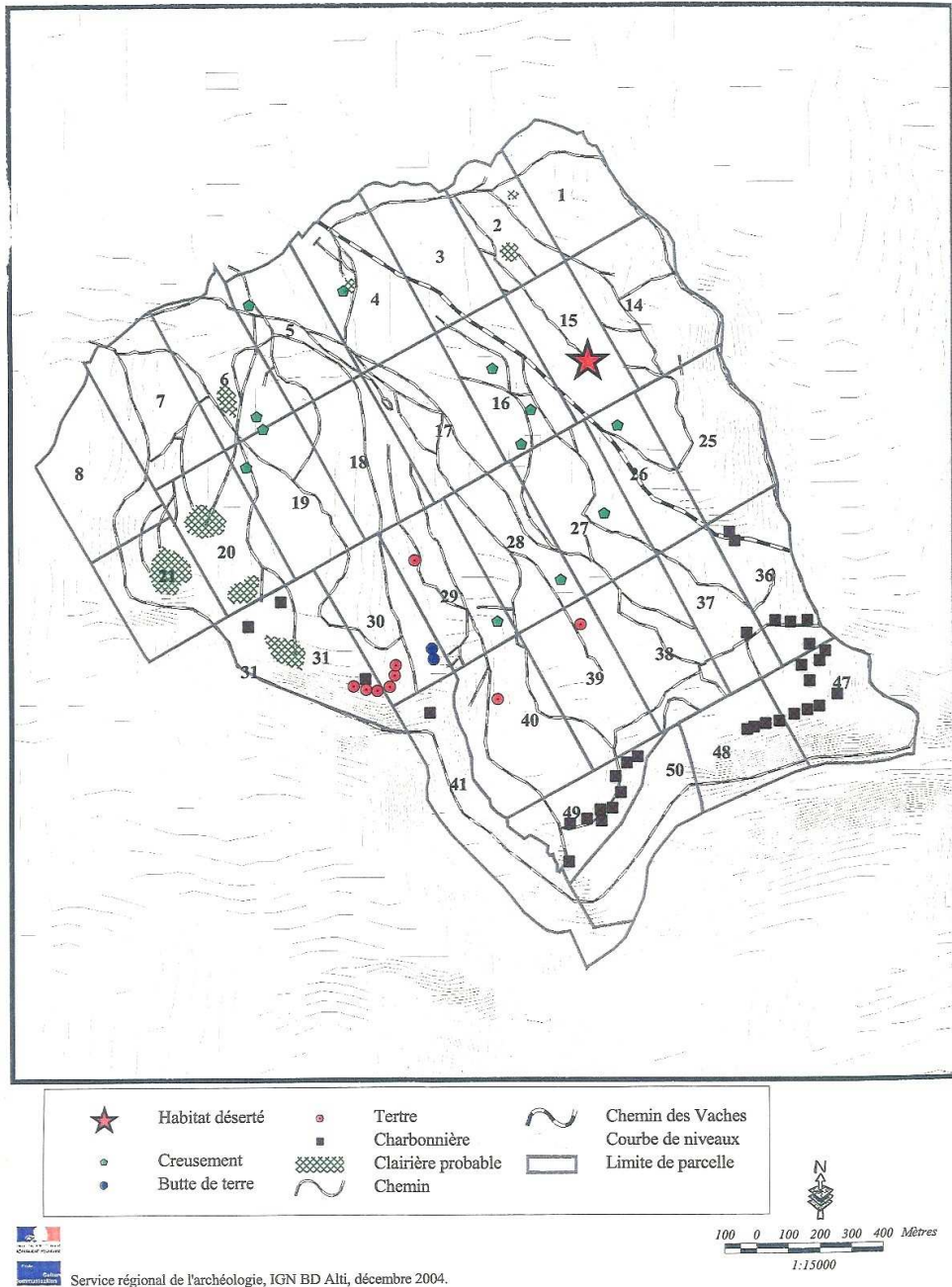


Fig. 6 : Résultats des prospections au sol réalisées dans les bois de Cestres.

Ce relevé au sol a été complété à l'hiver 2006/2007 par un relevé au scanner aéroporté qui a apporté d'autres éléments : il a notamment densifié les indices autour du site de l'habitat déserté, raccrochant celui-ci au Puits-Gaillard par un cheminement aujourd'hui invisible sur le terrain (Fig. 7).

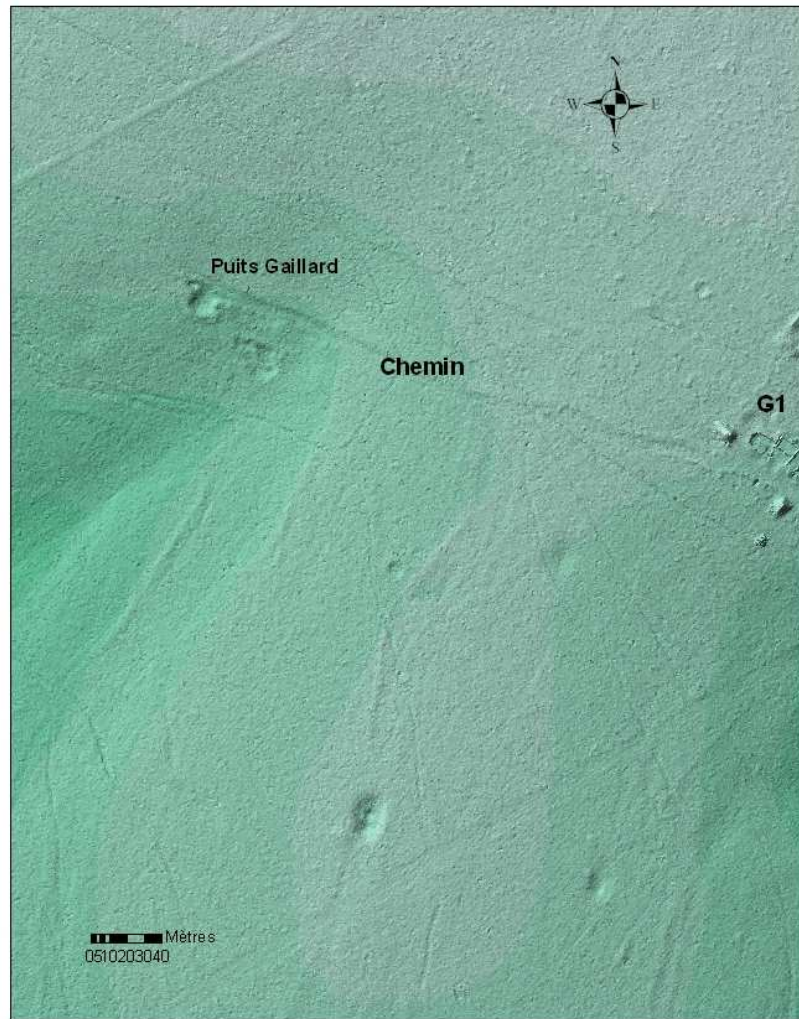


Fig. 7 : Mise en évidence par le procédé « Laser aéroporté » d'un chemin reliant directement l'habitat déserté et le « Puits Gaillard » situé à 350m du site.

En l'état actuel de l'exploitation de ces données, il est vrai qu'aucun parcellaire ne se dessine clairement autour du site au-delà des enclos associés aux bâtiments : l'établissement a pu ne pas en avoir besoin en raison de ses orientations de production tournées vers l'élevage extensif et/ou n'a peut être pas eu le temps d'en créer un en raison de sa désertion rapide.

En tout cas l'habitat s'est installé sur la table rocheuse affleurante à proximité de sols plus profonds, comme l'ont révélé les premières analyses pédologiques réalisées sur

l'ensemble de la parcelle forestière actuelle englobant le site<sup>3</sup> et, parmi les différentes analyses chimiques en cours<sup>4</sup>, certaines pistes de recherches prometteuses ont déjà été tracées par la comparaison d'échantillons pris tant sur un transect s'éloignant du site d'habitat au sud-ouest que dans un ensemble de 5 « solums » remontant au nord-ouest<sup>5</sup> : depuis deux fosses pédologiques ouvertes dans les enclos H4b et H3g du site abandonné, passant par deux autres fosses ouvertes sous forêt au loin du site mais sur le même substratum callovien, débouchant enfin sur une dernière fosse excavée en bordure nord du bois dans une pelouse sèche considérée comme ancienne à partir d'arguments cartographiques, géographiques, phytosociologiques et pédoclimatiques (figure 8).

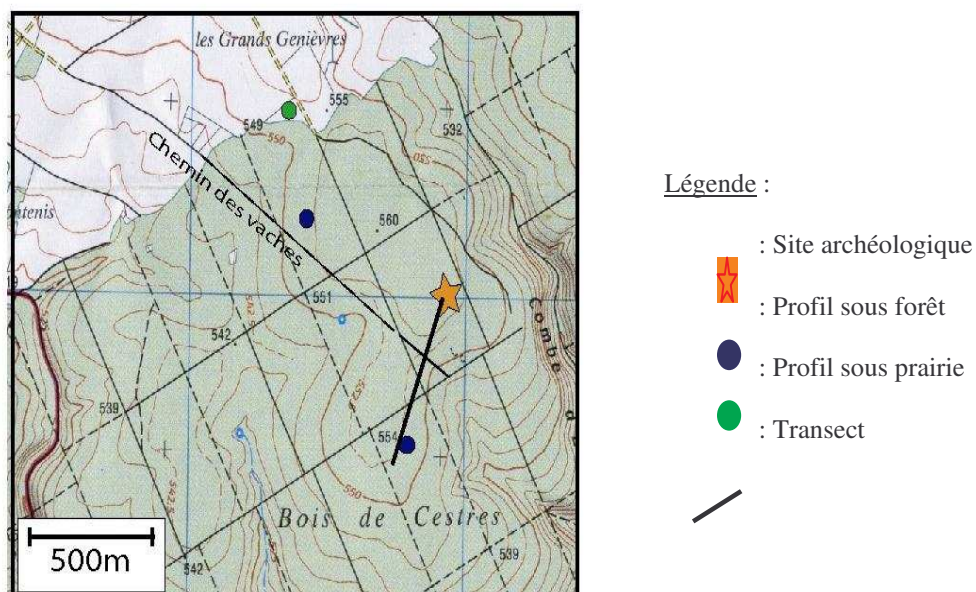


Fig. 8 : localisation des fosses et du transect  
(carte topographique IGN au 1/25 000<sup>e</sup>, Val-Suzon n° 3022 ET).

C'est le cycle biogéochimique particulier de l'azote qui paraît le meilleur marqueur du passé agricole de ces sols : le rapport C/N plus faible dans les sols des enclos traduit une amplification des processus de minéralisation, et le rapport  $\delta^{15}\text{N}$  plus élevé indique un apport d'azote extérieur, donc des pratiques de fumure, et des cinétiques de dégradation microbienne différentes.

<sup>3</sup> BORIOS A., MUNOZ J., RAVENEAU A., *Variabilité spatiale des sols à grande échelle et relation avec l'occupation ancienne du milieu*, Mémoire de stage ss la dir. de P. Curmi, E.N.E.S.A.Dijon, 2005, 18 pages.

<sup>4</sup> On attend beaucoup de celles actuellement réalisée sous la direction d'Etienne DAMBRINE dans le laboratoire de Biochimie des Ecosystèmes Forestiers de l'INRA à Nancy-Champenoux.

<sup>5</sup> NOVITA L., *Impact des activités agropastorales anciennes sur le fonctionnement actuel de sols forestiers*, Université de Bourgogne, Centre des Sciences de la Terre & ENESAD, Dijon, 2007, 48 pages. Le « Solum » est une tranche verticale d'une couverture pédologique observable dans une fosse ou une tranchée. Si possible, on intègre dans le solum une épaisseur suffisante de la roche sous-jacente pour en permettre la caractérisation. Le Profil est la séquence d'informations concernant un solum, ordonnée de haut en bas. Ces informations sont relatives à des caractères visuels (profil structural) ou bien à une seule variable (profil calcaire, profil hydrique, profil granulométrique) ou bien à des considérations plus synthétiques : profil d'altération, profil cultural.



Mais il reste difficile encore de placer les limites et la configuration des défrichements opérés par l'implantation de l'habitat et si les données phytosociologiques par ailleurs étudiées sont suggestives, elles demandent à être confortées (Fig. 9).

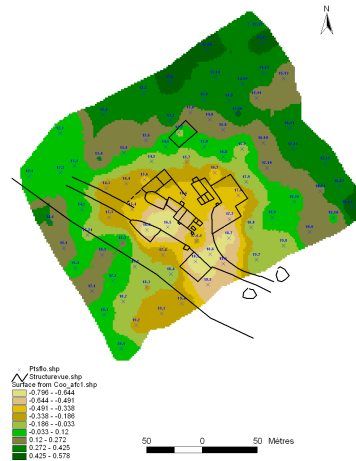


Fig.9 : plantes nitrophiles, analyse factorielle des distributions<sup>6</sup>

Ce qui est certain en revanche c'est que l'habitat et son point d'eau se calent sur l'orientation générale Nord-Ouest – Sud-Est des principaux cheminements qui se placent en parfaite continuité des axes de circulation traversant et structurant les finages entre les agglomérations du plateau au nord-ouest et le Val du Suzon au sud-est (Fig. 10).

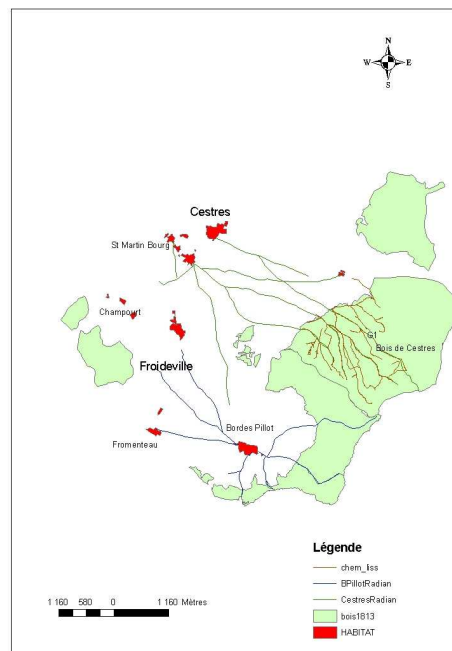


Figure 10. Situation topologique des chemins dans l'interfluve des Combe Rat et d'Été.

<sup>6</sup> DUPOUEY JL. *et alii*, avec la collaboration de ROYER JM., *Etude de la végétation du site du bois de Cestres*, INRA- Nancy, 2006-2007.

## Les Bordes désertés et l'organisation générale du plateau entre Val-Suzon et Saint-Seine : archéogéographie du territoire de Saint Martin du Mont.

La commune de Saint-Martin-du-Mont occupe une bonne part des plateaux calcaires jurassique communément appelés « le seuil de Bourgogne » et constituant la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Saône et celui de la Seine. Elle se distingue fortement des finages voisins avec ses 3701 hectares de superficie (Fig. 11) et l'organisation de son peuplement en six hameaux, auxquels il faut ajouter les deux habitats désertés localisés dans ses importantes marges forestières (cf. Fig.1). Elle est l'héritière d'une bonne partie du temporel de l'abbaye bénédictine de Saint-Seine.

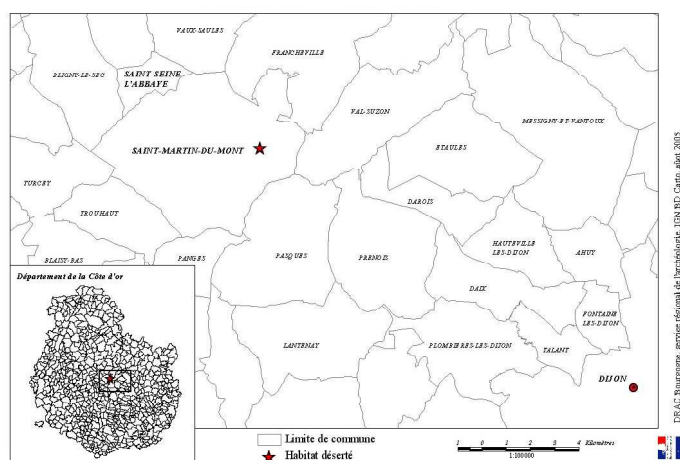


Fig. 11 : La commune de Saint Martin du Mont et son finage.

L'originalité de la commune de Saint Martin résulte de l'association de ces hameaux-villages dont les dates de fondation nous échappent pour l'essentiel mais dont la présence est attestée et les poids démographiques connus dès le XIV<sup>e</sup> siècle par les dénombrements des feux (Fig. 12).

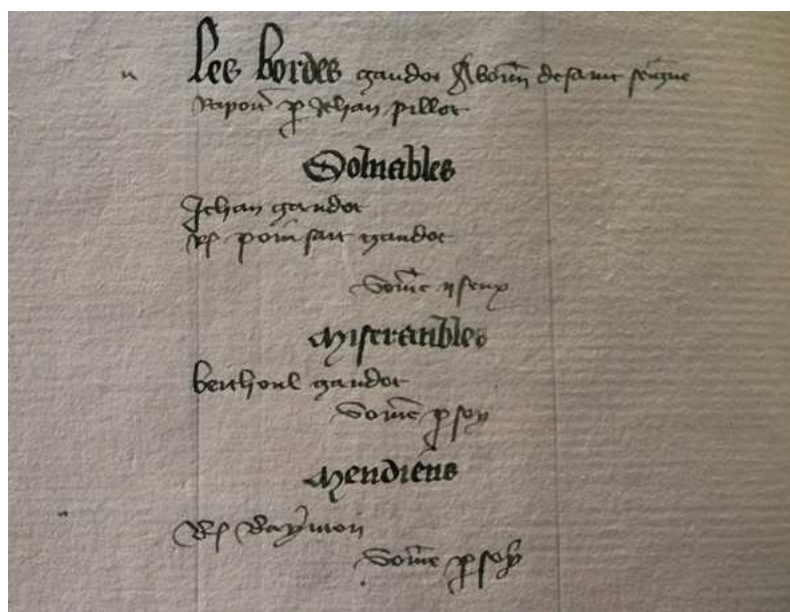


Fig. 12 : Les Bordes Gaudot dans le dénombrement des feux de 1390 (ADCO B 11562, f° 133).

En étudiant la distribution dans l'espace de ces différents lieux habités, il apparaît<sup>7</sup> que l'organisation territoriale du finage de Saint Martin est redevable en partie non seulement de la position des quatre "villages" toujours actifs que sont Fromenteau (pour moitié), Bordes-Pillot, Bordes-Bricard et le groupe Cestres-Froideville-Saint-Martin, mais aussi de la position des deux habitats désertés localisés dans les marges forestières sud, dans les bois de Cestres (G1) et dans ceux plus à l'Est de la Combe d'Été (G2). Par la méthode des polygones de Thiessen (Fig. 13), l'espace théorique attribué aux deux habitats désertés correspond bien aux lignes topographiques majeures du terrain, s'insérant parfaitement dans l'organisation générale du peuplement. Ces portions d'espace constituent toujours des formes actives, des « morphogènes », participant à l'organisation actuelle du finage de Saint-Martin.

Emprise des polygones de Thiessen appliqués aux sites médiévaux connus

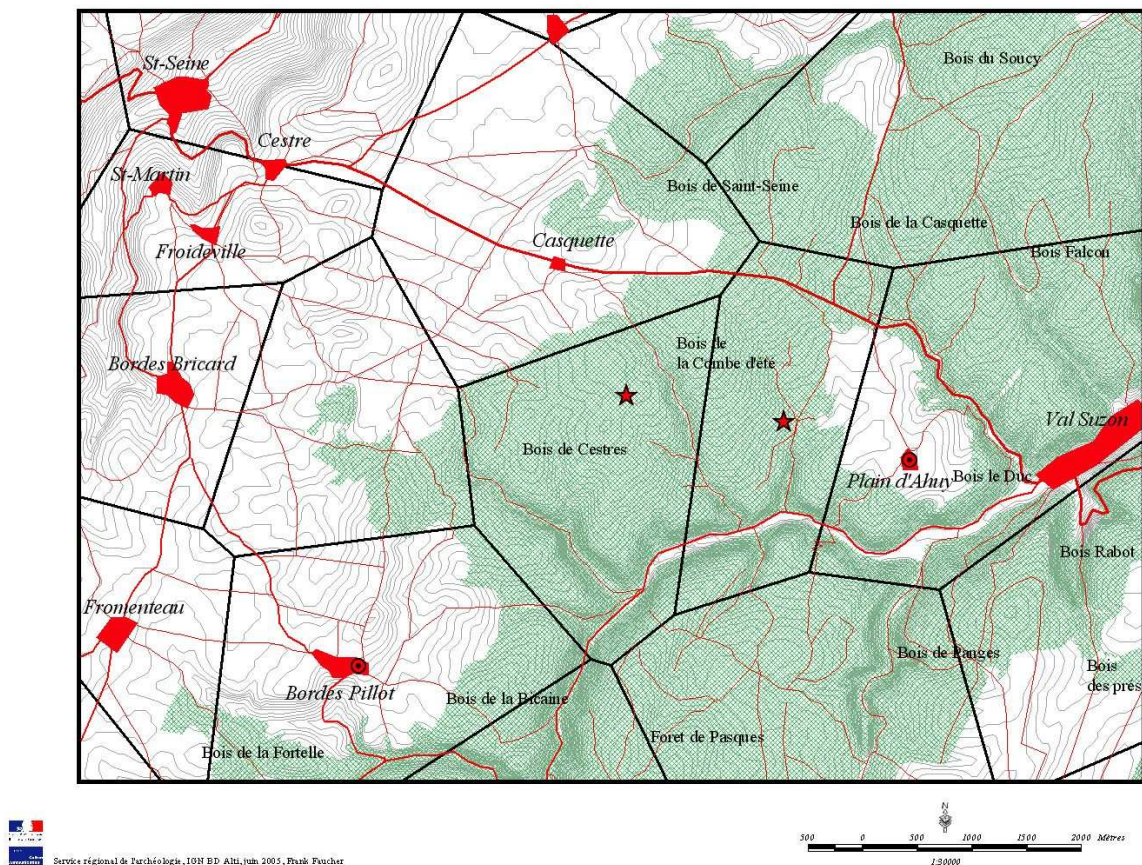


Fig. 13 : Application de la méthode des polygones de Thiessen aux habitats du plateau entre Saint Seine et Val Suzon.

Le site en cours de fouilles « G1 » mobilise un espace correspondant à l'interfluve forestier situé entre deux petites incisions du plateau très encaissées et bordées de falaises - les Combes

<sup>7</sup> Maigrot JL., « Forêts, bois, haies, habitats actuels et disparus. Dynamiques territoriales et temps long : Saint Martin du Mont (Canton de Saint Seine l'Abbaye Côte d'Or) », *Séminaire interne INRA-SAD laboratoire LISTO-Dijon des 13 et 14 mars 2003*, 8 pages +16 cartes ; Chouquer G., « Une lecture Archéo-Géographique de l'Est du finage ». *Idem*, Avril 2003, 2 pages + 2 cartes.



Rat à l'Ouest et d'Été à l'Est - et est délimitée au Sud par une vallée également très encaissée (Vallée du Suzon). Au Nord, la limite est construite, constituée par un muret de pierre sèche précédé d'un fossé soulignant peu ou prou la limite forestière actuelle. Sa datation n'est pas assurée mais les données cartographiques et cadastrales dont nous disposons montre une distribution spatiale tant de l'état physique que des modes d'occupation des sols assez stable depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, voire le XVII<sup>e</sup> siècle. Il est certes possible d'enregistrer des évolutions dans la dévolution des terrains : depuis le cadastre napoléonien de 1813, indépendamment des variations intermédiaires, la balance des comptes cadastraux montre que 261 hectares de terres et de bois ont disparu, notamment au profit des parcelles construites, ce qui signale un processus de rurbanisation sensible de la zone. Les bois aussi ont crû, essentiellement au détriment d'anciennes parcelles de cultures à proximité de l'écart de "la Casquette" au nord des Bois de Cestres, et le processus se poursuit : actuellement, la dynamique de la végétation montre vers "la Casquette" et au devant des Bois de Cestres, des friches (pelouses et fruticées) en voie de boisement. Mais cette croissance des bois et "landes" apparaît bien mesurée et n'a pas vraiment modifié le dessin général des grandes masses paysagères de la zone des bois de Cestres : en témoigne d'évidence la forte similitude entre le plan de 1756 (cf. Fig. 5) et les cartes actuelles (cf. Fig. 13) où figure notamment l'organisation aréolaire de la « clairière » de Borde-Pillot qui constitue un magnifique exemple de territoire polarisé par l'habitat avec processus centre-périphérie et front de propagation<sup>8</sup>.

## Conclusion.

Actuellement, force est de constater que le site du Bois de Cestres s'insère parfaitement dans la structuration générale du finage de Saint Martin du Mont dominé par les grands axes de communication d'orientation nord-ouest/sud-est, qu'il n'a pas généré le système aréolaire polarisé par un centre qui domine partout dans les agglomérations voisines.

Pourtant, la construction de l'habitat est soignée et suggère qu'il a été conçu pour durer même si son implantation est tardive, consécutive à la pression démographique de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et, peut-être, à quelque engagement spéculatif de la seigneurie de rattachement dans l'élevage ovin lainier. De même les enclos de culture qui le jouxtent ont fait l'objet de soins attentifs dans leur installation et dans la mise en place d'un sol très travaillé dont la texture tranche avec les sols forestiers voisins.

On peut avancer alors que la durée d'occupation resta insuffisante pour modifier durablement la structure agraire proche ou/et que l'orientation de production, privilégiant l'élevage ovin, n'avait pas besoin de construire un ager au-delà de la clairière habitée dont on ne peut encore vraiment préciser ni les limites ni le dessin. L'élevage ovin pouvait se contenter de parcours plus ou moins arborés, expliquant ainsi les observations pédologiques<sup>9</sup> réalisées dans la parcelle boisée située entre le site et le plateau cultivé, qui montrent la possibilité pour cette zone de n'avoir pas toujours été arborée antérieurement au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il reste que les travaux actuellement en cours sur la couverture végétale montrent que l'impact du site sur son environnement biophysique adopte une forme concentrique : s'agit-il du début d'installation d'une forme aréolaire avortée consécutivement à une désertion précoce au début du XV<sup>e</sup> siècle ? Ou faut-il rechercher (aussi ?) une forme linéaire axée sur le chemin reliant l'habitat au point d'eau ? Rien ne permet actuellement d'exclure l'une ou l'autre des hypothèses.

---

<sup>8</sup> INRA, « Gestion de l'espace rural, des pratiques aux modèles », *Mappemonde* 4 -1990, Maison de la Géographie, Montpellier, 1990.

<sup>9</sup> L. Novita. Dijon 2007. opus cité.